



Enquête Prix des bois

Sources et méthodologie

L'enquête Prix des bois permet de calculer des indices d'évolution des prix des bois

Présentation générale et objectif

Cette enquête recueille les informations permettant de calculer des indices d'évolution des prix des bois afin d'informer, de manière régulière et indépendante, les acteurs de la filière forêt - bois sur les tendances du marché national du bois.

Elle porte sur le suivi des prix des bois façonnés bord de route et comprend trois volets :

- **le bois d'œuvre**, également dénommé bois rond en grumes ou billons, qui concerne trois essences feuillues (chêne, hêtre et peuplier) et quatre essences résineuses (sapin/épicéa, douglas, pin sylvestre et pin maritime) réparties en deux ou trois classes de qualité,
- **le bois de trituration** utilisé pour la production de pâtes de cellulose et panneaux de fibres ou de particules de bois et réparti en trois catégories (feuillus, résineux à bois blanc et résineux à bois rouge).
- **le bois énergie sylvicole** issu directement de forêt et réparti en trois catégories (bois ronds toutes longueurs, bois bûches et plaquettes forestières).

Champ, unité, plan de sondage

Les unités interrogées sont des entreprises exerçant une activité d'exploitation forestière sélectionnées parmi celles répondant à l'enquête annuelle de branche « Exploitation forestière ». Le plan de sondage contient environ deux cents entreprises pour les grumes, cent pour le bois de trituration et cent pour le bois énergie sylvicole.

Mode et période de collecte

Bois d'œuvre = bois ronds vendus en grumes ou en billons :

Les réponses sont collectées chaque semestre *via* le site internet sécurisé du ministère chargé des forêts.

Les entreprises qui ont récolté du bois dans une seule région reçoivent un questionnaire national où elles saisissent les prix et les volumes sans mention de région. Celles qui ont récolté du bois dans plusieurs régions reçoivent un questionnaire régionalisé où elles saisissent les prix et les volumes par région.

Bois de trituration et bois énergie sylvicole

Les réponses sont collectées chaque trimestre *via* le site Internet sécurisé géré par le Centre d'Études et de l'Économie du Bois (CEEB).

L'approche est nationale, les entreprises saisissent les prix et les volumes sans mention de région.

Résultats

Les données collectées permettent de calculer 74 indices à partir des prix de vente bord de route par les exploitations forestières.

Bois d'œuvre : 66 indices, calculés par essence et par qualité, déclinés au niveau national pour toutes les essences et au niveau de grandes régions forestières selon la représentativité de l'essence.

Chêne : 12 indices selon 3 catégories et 2 régions (Nord-Est et Nord-Ouest)

catégorie 1 : classes A et B (qualité tranchage, merrains et plots)

catégorie 2 : classe C (qualité avivés pour menuiserie)

catégorie 3 : classe D (qualité avivés pour charpente et emballage/palette)

Hêtre : 6 indices selon 2 catégories et 1 région (Nord-Est)

catégorie 1 : classes A et B (qualité déroulage et plots)

catégorie 2 : classe C (qualité avivés)

Peuplier : 8 indices selon 3 catégories et 1 région (Nord-Ouest)

catégorie 1 : classe A (qualité déroulage pour contreplaqués)

catégorie 2 : classe B (qualité déroulage pour emballages légers)

catégorie 3 : classe C (qualité sciage)

Sapin-épicéa : 12 indices selon 3 catégories et 2 régions (Centre-Est et Nord-Est)

catégorie 1 : classes B et C (qualité charpente grande longueur)

catégorie 2 : classe D (qualité charpente, débit canter)

catégorie 3 : classe D (qualité emballage/palette tous débits)

Pin maritime : 8 indices selon 3 catégories et 1 région (Sud-Ouest)

catégorie 1 : qualité déroulage et charpente hors palettes-caissage

catégorie 2 : qualité palette-caissage (hors débit canter)

catégorie 3 : qualité palette-caissage (débit canter)

Douglas : 8 indices selon 3 catégories et 1 région (Centre-Est)

catégorie 1 : diamètre gros bout > 50 cm (qualité charpente)

catégorie 2 : diamètre gros bout < 50 cm (qualité charpente, débit canter)

catégorie 3 : diamètre gros bout < 50 cm (qualité emballage/palette tous débits)

Pin sylvestre : 12 indices selon 2 catégories et 3 régions (Centre-Est, Nord-Est et Nord-Ouest)

catégorie 1 : classes A et B (qualité menuiserie, charpente)

catégorie 2 : classes C et D (qualité caissage/emballage/palette)

Bois de trituration : 4 indices calculés au niveau national ; 1 pour chaque type de produits (feuillus, résineux blancs, résineux rouges) et un indice agrégé toutes catégories.

Bois énergie sylvicole : 4 indices calculés au niveau national ; 1 pour chaque type de produits (bois ronds toutes longueurs, plaquettes et bois-bûche) et un indice agrégé toutes catégories.

Diffusion

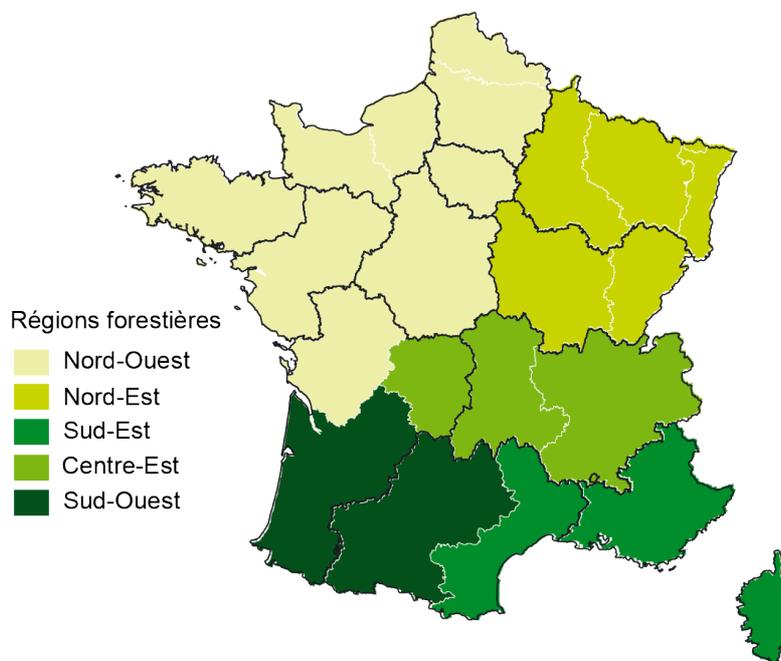
Les indices d'évolution des prix des bois sont publiés sur le site internet Agreste du ministère chargé des forêts dans la rubrique prix des bois :

- chaque trimestre pour le bois de trituration et le bois énergie

- chaque semestre pour le bois d'œuvre (grumes et billons)

Une page leur est consacrée dans la rubrique « Bois et sciages » de la publication annuelle « Graphagri ».

Régions forestières¹ et correspondance avec les régions administratives



Région forestière ¹	Anciennes régions administratives	Nouvelles régions administratives
Nord-Ouest	Basse-Normandie Bretagne Centre Haute-Normandie Île-de-France Nord-Pas-de-Calais Pays de la Loire Picardie Poitou-Charentes	Bretagne Centre-Val de Loire Île-de-France Hauts-de-France Normandie Pays de la Loire Nouvelle Aquitaine : <i>Poitou-Charentes uniquement</i>
Nord-Est	Alsace Bourgogne Champagne-Ardenne Franche-Comté Lorraine	Grand Est Bourgogne Franche-Comté
Sud-Ouest	Aquitaine Midi-Pyrénées	Nouvelle Aquitaine : <i>Aquitaine uniquement</i> Occitanie : <i>Midi-Pyrénées uniquement</i>
Centre-Est	Auvergne Limousin Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes Nouvelle Aquitaine : <i>Limousin uniquement</i>
Sud-Est	Corse Languedoc-Roussillon Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse Occitanie : <i>Languedoc-Roussillon uniquement</i>

1. Région forestière : vaste zone géographique à l'intérieur de laquelle les facteurs déterminant la production forestière sont relativement homogènes.

Glossaire

Avivés : sciages à section rectangulaire ne présentant que des arêtes vives (à l'inverse des plots).

Billon : tronçon de grume.

Bois bûches : bois généralement destiné au chauffage et découpé en tronçons d'un mètre maximum.

Bois énergie : bois de feu, bois de chauffage et bois de carbonisation.

Bois énergie sylvicole : bois directement issu de forêt par opposition au bois énergie industriel généré en scierie lors de la production de sciages et composé de sciures, écorces, copeaux et chutes diverses.

Bois de trituration : bois destiné à la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de fibres et de particules.

Canter : outil multifonctionnel utilisé dans certaines scieries pour transformer des grumes et billons de petits et moyens diamètres et obtenir des produits de sciage quasi finis en un seul passage.

Déroulage : technique permettant d'obtenir des feuilles de bois par découpage tangentiel d'un billon qui tourne sur lui-même (le billon est « déroulé »).

Enquête annuelle de branche exploitation forestière : enquête annuelle sur la production en quantités physiques pour la branche d'activité exploitation forestière (NAF 02.20Z).

Elle recense le volume de bois récolté par utilisation, sur une année : bois d'œuvre, bois de trituration et bois énergie.

Exploitant forestier : entrepreneur responsable de l'activité de négoce du bois en achetant le bois sur pied pour le revendre aux entreprises de la première transformation comme les scieries. Il peut réaliser la récolte ou la confier à un entrepreneur de travaux forestiers.

Grume : tronc ou section de tronc d'un arbre abattu et ébranché. Ce terme est souvent employé dans un sens plus restrictif pour désigner seulement le bois d'œuvre (c'est le cas notamment pour l'enquête prix des grumes).

Merrains : pièces de bois utilisées pour la fabrication de tonneaux.

Plaquettes : éclats de bois obtenus par déchetage des billons.

Plot : ensemble de pièces de bois obtenues en sciant une grume suivant des traits successifs parallèles, et replacés après sciage, l'un sur l'autre, séparés par des liteaux, dans leur position d'origine, de manière à reconstituer la grume.

Résineux blancs : essences forestières à bois de couleur blanchâtre comme les sapins et les épicéas.

Résineux rouges : essences forestières à bois de couleur rougeâtre comme les pins, les douglas et les mélèzes.

Rondins : billons de bois de petit diamètre utilisés en bois de feu ou en bois de trituration.

Tranchage : technique qui permet d'obtenir des feuilles de bois par découpage en tranche dans le sens de la longueur.

Trituration : opération qui consiste à broyer (« triturer ») le bois pour le réduire en morceaux de petite taille.

Mètre cube de bois rond : unité utilisée pour calculer le volume des grumes.

$$\text{Volume bois rond} = \text{longueur} \times ((\text{diamètre au milieu})^2 \times \pi) / 4$$

Stère : unité utilisée fréquemment pour mesurer le bois de chauffage sur écorce, découpé et empilé. Un stère correspond à une quantité de bois occupant un volume apparent d'un mètre cube, confectionné avec des bûches d'un mètre de longueur empilées parallèlement et rangées avec soin. Le volume de bois présent dans un stère dépend de sa rectitude, de son diamètre et de la façon dont il a été rangé (plus les bûches sont grosses, longues, tortueuses et mal rangées, plus les vides sont importants et moins il y a de bois dans un stère).